

PROGRAMME DE FORMATION PRÉPARATOIRE À LA CATEGORIE « B » DU PERMIS DE CONDUIRE

La formation théorique

Elle porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

Cette formation (entraînement au code) pourra être suivie dans les locaux de l'école de conduite avec un support média (DVD, Box), avec un enseignant ou via Internet (option).

La formation théorique porte sur :

- la vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers de la route ;
- les effets dus à une consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite ;
- l'influence de la fatigue sur la conduite ;
- les risques liés aux conditions météorologiques et à l'état de la chaussée ;
- les usagers vulnérables ;
- les spécificités de certaines catégories de véhicules et les différentes conditions de visibilité de leurs conducteurs ;
- les gestes de premiers secours ;
- les précautions à prendre en montant et en quittant son véhicule ;
- le transport d'un chargement et de personnes ;
- la réglementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule.

Les cours thématiques

Ils seront dispensés, dans les locaux de l'école de conduite, par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Les thématiques traitées sont les suivantes :

- les effets dus à la consommation d'alcool de drogues et de médicaments sur la conduite ;
- l'influence de la fatigue sur la conduite ;
- les risques liés aux conditions météorologiques et à l'état de la chaussée ;
- les usagers vulnérables ;
- la pression sociale (publicité, travail...) ;
- la pression des pairs.

La formation pratique

Elle porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques routiers.

Quatre compétences sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation :

- maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul ;
- appréhender la route et circuler dans des conditions normales ;
- circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers ;
- pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Chaque compétence et sous-compétence sera traitée en abordant les points suivants :

- le pourquoi ;
- le comment ;
- les risques ;
- les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève ;
- les pressions exercées par la société, telles que la publicité, le travail... ;
- l'auto-évaluation.

Conduite accompagnée

- Une durée minimale d'1 an et 3 000 km à parcourir minimum
- 1 rendez-vous pédagogique préalable avec l'accompagnateur pour assurer une continuité (2h15)

- 2 rendez-vous pédagogiques obligatoires avec l'accompagnateur pour assurer le suivi (1h30 le rendez-vous)
- 2 rendez vous en salle abordant des thématiques afin de sensibiliser les élèves (alcool au volant...)

L'accompagnateur doit être titulaire du permis B depuis au moins 5 ans sans interruption et n'ayant pas été condamné pour certains délits (conduite sous l'emprise d'état alcoolique, délit de fuite...). **Il est possible pour l'élève d'avoir plusieurs accompagnateurs, y compris hors du cadre familial.**

Les élèves ayant 1 an (minimum) de rendez-vous pédagogique préalable peuvent passer leur permis de conduire à 17 ans et demi.

Conduite supervisée

La formation en conduite supervisée est une forme de conduite accompagnée réservée aux personnes âgées **d'au moins 18 ans**. Elle s'applique à la catégorie B du permis de conduire. Elle peut se faire soit directement à l'issue de la formation initiale, soit après un échec à l'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire.

L'accompagnateur doit être titulaire du permis B depuis au moins cinq ans. Il est possible pour l'élève d'avoir plusieurs accompagnateurs dans ou hors du cadre familial.

L'accompagnateur ne doit pas, dans les 5 années précédentes, avoir fait l'objet d'une annulation ou d'une invalidation du permis de conduire.

La conduite supervisée permet :

- D'acquérir de l'expérience de conduite à moindre coût pour compléter sa formation initiale et, en cas d'échec à l'examen pratique, d'améliorer ses acquis en attendant de le repasser ;
- D'augmenter sensiblement ses chances de réussite à l'examen du permis de conduire : 74% de chances de l'obtenir dès la première fois contre 55% par la voie de l'apprentissage traditionnel.

Livret d'apprentissage

Le livret d'apprentissage est, avec votre demande de permis de conduire (attestation d'inscription au permis de conduire) le document indispensable et obligatoire lors de vos cours, tant théoriques que pratiques.

Dans ce livret, vous trouverez :

- Les documents obligatoires concernant les cursus suivants : formation traditionnelle, apprentissage anticipé de la conduite ou conduite supervisée
- Les trente objectifs à travailler et à valider par des approches différenciées.

Ce livret va vous guider dans votre parcours d'apprentissage. Il vous permet de savoir « où vous en êtes » mais aussi et surtout « où vous allez ».

Fiche de suivi

La fiche de suivi justifie les raisons de l'apprentissage de la compétence. Si vous comprenez pourquoi l'apprentissage de cette compétence est important, vous aurez plus de facilité à l'apprendre.

Nos moniteurs listent les différentes actions nécessaires à l'apprentissage et à l'acquisition d'une compétence. Vos savoirs et savoir-faire indispensables pour vous permettre de maîtriser une compétence.

Notre équipe vous aidera à travailler sur le risque qui vous permettra de le comprendre, pour être en mesure d'évaluer les risques que vous acceptez de prendre et de faire prendre aux autres, tout en sachant que le risque zéro n'existe pas.

Ils vous aideront également à vous faire comprendre que vous réalisez certaines actions par reproduction de comportements observés et lui offrir la possibilité de faire le bon choix.

Modes de financement de notre établissement

- **Permis 1 €**
- **Possibilité d'échelonnement**

PROGRAMME DE FORMATION PRÉPARATOIRE AUX CATÉGORIES « A1 ET A2 » DU PERMIS DE CONDUIRE

La formation théorique

Elle porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

Cette formation (entraînement au code) pourra être suivie dans les locaux de l'école de conduite avec un support média (DVD, Box), avec un enseignant ou via Internet (option).

La formation théorique porte sur :

- la vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers de la route ;
- les effets dus à une consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite ;
- l'influence de la fatigue sur la conduite ;
- les risques liés aux conditions météorologiques et à l'état de la chaussée ;
- les usagers vulnérables ;
- les spécificités de certaines catégories de véhicules et les différentes conditions de visibilité de leurs conducteurs ;
- les gestes de premiers secours ; les précautions à prendre en montant et en quittant son véhicule ;
- le transport d'un chargement et de personnes ;
- la réglementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs liés à l'utilisation du véhicule.

Les cours thématiques

Ils seront dispensés, dans les locaux de l'école de conduite, par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Les thématiques traitées sont les suivantes :

- l'équipement du motard ;
- comment choisir sa moto ;
- les risques liés à la conduite des motocyclettes ;
- la pression sociale (publicité, travail...) ;
- la pression des pairs.

La formation pratique

Elle porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques routiers.

Quatre compétences sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation :

- maîtriser le maniement du deux-roues motorisé ;
- appréhender la route et circuler dans des conditions normales ;
- circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers ;
- pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Chaque compétence et sous-compétence sera traitée en abordant les points suivants :

- le pourquoi ; le comment ;
- les risques ;
- les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève ;
- les pressions exercées par la société, telles que la publicité, le travail... ; l'auto-évaluation.

Modes de financement de notre établissement

- **Permis 1 €**
- **Possibilité d'échelonnement**

<p style="text-align: center;">PROGRAMME DE FORMATION PRÉPARATOIRE À LA CATÉGORIE « AM » DU PERMIS DE CONDUIRE</p>
--

La formation théorique – 1 h

Elle porte sur la sensibilisation aux risques :

- Sensibilisation aux risques spécifiques cyclo ;
- Sensibilisation aux cas d'accidents cyclo ;
- La vitesse et ses conséquences.

Les cours seront dispensés, dans les locaux de l'école de conduite, par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

La formation pratique – 6 h

Elle porte sur la conduite d'un véhicule hors circulation (2 h) et en circulation (4 h).

La formation pratique hors circulation

- Les équipements, leurs rôles ;
- Connaissance des principaux organes du cyclo ;
- Les contrôles indispensables à l'entretien ;
- La maîtrise technique du cyclo hors circulation.

La formation pratique en circulation

- Démarrer le cyclo ;
- Ralentir et immobiliser le cyclo ;
- Rechercher des indices utiles ;
- Adapter l'allure ;
- Apprécier et maintenir les distances de sécurité ;
- Négocier un virage ;
- Choisir la position sur la chaussée ;
- Franchir les différents types d'intersection ;
- Changer de direction.

PROGRAMME DE FORMATION PRÉPARATOIRE **À LA CATÉGORIE « B96 » DU PERMIS DE CONDUIRE**

Définition

Conduire un ensemble composé d'un véhicule tracteur relevant de la catégorie B du permis de conduire auquel est attelée une remorque dont le poids total autorisé en charge (PTAC) est supérieur à 750 kilogrammes, lorsque la somme des PTAC du véhicule tracteur et de la remorque est supérieure à 3 500 kilogrammes sans excéder 4 250 kilogrammes.

La formation théorique – 4 h

Cette séquence alterne théorie et pratique et a pour objectif l'acquisition de savoirs et de savoir-faire spécifiques indispensables à la prise en charge et à l'utilisation en toute sécurité de ce type d'ensemble.

Connaître et comprendre l'utilité de la réglementation concernant :

Les poids et masses : le poids à vide (PV), le poids total autorisé en charge (PTAC), le poids total roulant autorisé (PTRA), les masses en charge maximales admissibles, le poids réel et la charge utile (CU).

Les plaques : plaques d'immatriculation, la plaque d'identification, la plaque de tare.

Le freinage des remorques.

Les rétroviseurs additionnels : dispositions réglementaires.

Les équipements obligatoires de la remorque :

- feux, éclairage de la plaque d'immatriculation, dispositifs réfléchissants, clignotants ;
- équipements obligatoires supplémentaires pour les remorques dont la largeur est supérieure à 1,60 mètre ou à 2,10 mètres ;
- le triangle de présignalisation.

Connaître et comprendre l'utilité de la signalisation et des règles de circulation spécifiques à la conduite d'un ensemble :

- Signalisation spécifique ;
- L'utilisation des voies (notamment pour les ensembles de plus de 7 mètres de long ou de plus de 3,5 tonnes).

Le chargement : répartition - arrimage.

Connaître et comprendre l'utilité des vérifications à effectuer avant le départ :

- Vérification de l'état du véhicule tracteur, notamment : niveau des freins, état des suspensions, état du dispositif d'attelage ;
- Vérification de l'état et du bon fonctionnement des feux du véhicule tracteur et de la remorque ;
- Vérification de l'état et de la pression des pneumatiques du véhicule tracteur et de la remorque.

Réalisation d'exercices d'attelage-dételage :

- Connaître et réaliser en sécurité les différentes étapes d'un attelage et d'un dételage (s'assurer, avant le départ, de la bonne réalisation des différentes opérations pour le maintien de la sécurité).

Réalisation d'exercices de maniabilité :

- Réalisations de marche arrière en ligne droite avec arrêt de précision ;
- Réalisations de marche arrière sinueuse entre des portes avec arrêt de précision.

La formation pratique – 3 h

L'objectif de cette séquence est de travailler sur l'adaptation des comportements de conduite du ou des élèves aux particularités de la conduite d'un ensemble et de susciter une prise de conscience des risques qui y sont associés.

La séquence de circulation s'effectue avec un maximum de trois élèves dans le véhicule tracteur.

Chaque élève conduit cinquante minutes au minimum. Il bénéficie des explications et des conseils de l'enseignant.

L'accent est mis notamment sur :

- la maîtrise de l'ensemble : masses, gabarit, rapport vitesse-puissance, phénomène d'oscillation latérale ;
- les angles morts ;
- les changements de direction ;
- la prise en compte des autres usagers (notamment les usagers vulnérables) ;
- l'information et la communication avec les autres usagers ;
- l'anticipation, les distances de freinage et d'arrêt ;
- les trajectoires (virages, voies étroites) ;
- la maîtrise de l'ensemble et le partage de la route notamment dans les situations de croisement et de dépassement.

À l'issue de cette phase de conduite, dix minutes sont consacrées au bilan de la prestation de chaque élève. Ce bilan comprend :

- Le ressenti de sa prestation par l'élève ;
- Dans le cas d'une formation collective, un échange avec les autres élèves sur ce qu'ils ont perçu de la prestation ;
- Un bilan de la prestation, réalisé par l'enseignant de la conduite, accompagné de conseils en lien avec la conduite de ce type d'ensemble.

PROGRAMME DE FORMATION PRÉPARATOIRE À LA CATÉGORIE « BE » DU PERMIS DE CONDUIRE

Définition

Conduire un ensemble articulé dont le véhicule tracteur ne dépasse pas 3,5 tonnes de PTAC tractant une remorque d'un PTAC supérieur à 750 kg et inférieur ou égal à 3 500 kg, lorsque la somme des PTAC de l'ensemble constitué est supérieure à 4250 kg.

La conduite d'un ensemble de véhicules présente de réelles spécificités qu'il faut être en mesure de maîtriser correctement.

Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences théoriques et pratiques qu'un conducteur, responsable et autonome, doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Au travers de ce programme, avec l'aide de votre formateur, vous allez apprendre et comprendre :

- Les règles du code de la route (notamment celles qui concernent plus spécifiquement le type de véhicule que vous apprenez à conduire)
- Le maniement du véhicule en marche avant et arrière
- La nécessité de partager la route en bonne intelligence avec les autres usagers
- Les comportements de conduite citoyens et responsables
- La nécessité de la prise de conscience des risques et des limites propres à sa conduite et à celle des autres.

Moyens pédagogiques et d'encadrement :

- Salle de cours avec vidéo projecteur (théorie)
- Ensemble de véhicules de la catégorie BE
- Piste poids-lourd (pratique hors-circulation)
- Enseignants diplômés du BEPECASER et titulaires du permis BE

Contenu de la formation

L'épreuve théorique générale du code de la route

Préparation à l'examen théorique général pour les stagiaires ayant un permis depuis plus de 5 ans.

Des tests d'entraînement sont organisés (voir horaires sur la page Facebook ou affichage au bureau).

L'épreuve hors circulation

L'épreuve hors circulation constitue une admissibilité pour l'épreuve en circulation.

L'objectif de cette épreuve est d'évaluer le niveau des savoirs et des savoir-faire que vous avez acquis.

Les cours auront lieu avec notre ensemble et une piste à proximité.

Votre moniteur diplômé vous aidera tout au long de votre apprentissage.

L'épreuve en circulation

L'objectif de l'épreuve en circulation est d'évaluer les aptitudes que vous avez acquises pour procéder aux vérifications et contrôle avant le départ du véhicule et le niveau des compétences techniques et comportementales que vous avez acquises pour circuler en toute sécurité.

Cette épreuve se déroule dans un environnement varié où le candidat doit notamment :

- Emprunter des routes droites, virages
- Changer de direction, franchir des intersections, utiliser des voies d'accélération et de décélération
- Réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbains, routiers et/ou autoroutier
- Dépasser et croiser des véhicules
- Quitter un emplacement de stationnement, repartir après un arrêt
- Prendre les précautions nécessaires avant de descendre du véhicule

Quatre compétences sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation afin de pouvoir vous présenter à l'examen du permis de conduire catégorie BE.

PROGRAMME DE FORMATION PRÉPARATOIRE AUX CATÉGORIES « C » DU PERMIS DE CONDUIRE

Définition

Conduire un véhicule isolé affecté au transport de marchandises dont le poids total autorisé en charge (PTAC) est supérieur à 3,5 t sans excéder 7,5 t (C1) pouvant transporter huit passagers au plus outre le conducteur.

La conduite ou la prise en charge, à l'arrêt, d'un véhicule affecté au transport de marchandises présente de réelles spécificités qu'il faut être en mesure de maîtriser correctement.

Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences théoriques et pratiques qu'un conducteur de véhicule affecté au transport de marchandises, responsable et autonome, doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres usagers en danger.

Au travers de ce programme, avec l'aide de votre formateur, vous allez apprendre et comprendre les règles du code de la route (notamment celles qui concernent plus spécifiquement le type de véhicule que vous apprenez à conduire) mais aussi apprendre et comprendre comment maîtriser le maniement du véhicule en marche avant et arrière, la nécessité de partager la route en bonne intelligence avec les autres usagers et d'adopter des comportements de conduite citoyens et responsables, la nécessité de la prise de conscience des risques et des limites propres à sa conduite et à celle des autres usagers.

Ce programme vous permet également de pratiquer l'auto-évaluation de vos analyses, décisions, actions et choix de conduite.

Votre formateur est à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.

Contenu de la formation

L'épreuve théorique générale du code de la route

Préparation à l'examen théorique général pour les stagiaires ayant un permis depuis plus de 5 ans.

Des tests d'entraînement sont organisés (voir horaires sur la page Facebook ou affichage au bureau).

Interrogation écrite :

- Les situations dégradées et accidents ;
- Le conducteur ;
- L'équipement des véhicules ;
- La réglementation sociale européenne et française ;
- Les règles du transport ;
- Les masses et dimensions des véhicules ;
- Les règles de circulation et signalisation spécifiques ;
- La mécanique (sauf C1).

Interrogation orale

- Conduite dans des conditions atmosphériques difficiles, route de nuit ;
- Comportement en cas d'accident ;
- Conduite en montagne ou zones accidentées ;
- Gestes et postures – Accidents du travail ;
- Chargement – Surcharge ;
- Le dépassement ;
- Dynamique du véhicule ;
- Alcool, stupéfiants, médicaments ;
- Éco-conduite et conduite citoyenne ;
- Porte-à-faux – Angles morts ;
- Comportement en tunnels et aux passages à niveau ;
- Systèmes de sécurité et d'aides à la conduite.

Formation hors circulation

Prise en compte du véhicule :

- Contrôle de l'immobilisation ;
- Caractéristiques du véhicule ;
- Vérifications des niveaux ;
- Contrôle des feux, des disques et plaques, des dimensions et poids, de la carrosserie et des vitrages, des roues, des taches, du chargement et de la marchandise ;
- Verrouillage de la cabine ;
- Documents de bord et équipements obligatoires ;
- Installation et mise en marche du moteur ;
- Vérifications des systèmes de freinage.

Gestes et postures.

Exercices de maniabilité sur piste.

Formation en circulation

Appréhender la route en fonction du gabarit du véhicule dans des conditions normales de circulation

Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.

Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Notre établissement est référencé DATADOCK/CPF éligible

PROGRAMME DE FORMATION PRÉPARATOIRE AUX CATÉGORIES « CE » DU PERMIS DE CONDUIRE

Définition

Conduire un ensemble de véhicules affecté au transport de marchandises, dont le véhicule tracteur relève de la catégorie C1 ou C, auquel est attelés une remorque ou une semi-remorque dont le poids total autorisé en charge (PTAC) est supérieur à 750 kilogrammes et pouvant transporter huit passagers au plus outre le conducteur.

La conduite ou la prise en charge, à l'arrêt, d'un ensemble de véhicules affecté au transport de marchandises présente de réelles spécificités qu'il faut être en mesure de maîtriser correctement.

Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences théoriques et pratiques qu'un conducteur de véhicule affecté au transport de marchandises, responsable et autonome, doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres usagers en danger.

Au travers de ce programme, avec l'aide de votre formateur, vous allez apprendre et comprendre les règles du code de la route (notamment celles qui concernent plus spécifiquement le type de véhicule que vous apprenez à conduire) mais aussi apprendre et comprendre comment maîtriser le maniement du véhicule en marche avant et arrière, la nécessité de partager la route en bonne intelligence avec les autres usagers et d'adopter des comportements de conduite citoyens et responsables, la nécessité de la prise de conscience des risques et des limites propres à sa conduite et à celle des autres usagers.

Ce programme vous permet également de pratiquer l'auto-évaluation de vos analyses, décisions, actions et choix de conduite.

Votre formateur est à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.

Contenu de la formation

L'épreuve théorique générale du code de la route

Préparation à l'examen théorique général pour les stagiaires ayant un permis depuis plus de 5 ans.

Des tests d'entraînement sont organisés (voir horaires sur la page Facebook ou affichage au bureau).

Interrogation écrite :

- Les situations dégradées et accidents ;
- Le conducteur ;
- L'équipement des véhicules ;
- La réglementation sociale européenne et française ;
- Les règles du transport ;
- Les masses et dimensions des véhicules ;
- Les règles de circulation et signalisation spécifiques ;
- La mécanique (sauf C1E).

Interrogation orale (sauf C1E) :

- Conduite dans des conditions atmosphériques difficiles, route de nuit ; en montagne ou zones accidentées ;
- Comportement en cas d'accident ;
- Gestes et postures Accidents du travail ;
- Chargement – Surcharge ;
- Le dépassement ;
- Dynamique du véhicule ;
- Alcool, stupéfiants, médicaments ;
- Éco-conduite et conduite citoyenne ;
- Porte-à-faux – Angles morts ;
- Comportement en tunnels et aux passages à niveau ;
- Systèmes de sécurité et d'aides à la conduite.

Formation hors circulation

Prise en compte du véhicule :

- Contrôle de l'immobilisation ; Vérifications des niveaux ;
- Contrôle du véhicule tracteur : carrosserie et vitrages, roues, taches, chargement et marchandise ;
- Verrouillage de la cabine ;
- Documents de bord et équipements obligatoires ;
- Caractéristiques des véhicules et compatibilités
- Contrôle de la remorque : caisse, roues, chargement et marchandises ;
- Installation et mise en marche du moteur ;
- Positionnement du véhicule tracteur ; Vérifications des systèmes de freinage.

Attelage :

- Accouplement ; Vérification du verrouillage ;
- Branchement des flexibles et liaisons électriques ;
- Suppression de la stabilisation et immobilisation.

Dételage :

- Arrêt du moteur et immobilisation du véhicule ;
- Vérification de la stabilité du sol ;
- Immobilisation et stabilisation de la remorque ou semi-remorque ;
- Débranchement des flexibles et liaisons électriques ; Déverrouillage du système de couplage ;
- Mise en marche et pression d'air ;
- Dégagement, réglage de la suspension, suppression de la barre anti-encastrement le cas échéant et immobilisation du véhicule tracteur.

Gestes et postures.

Exercices de maniabilité sur piste.

Formation en circulation

- Appréhender la route en fonction du gabarit du véhicule ou de l'ensemble dans des conditions normales de circulation.
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Notre établissement est référencé DATADOCK/CPF éligible

